



# JOURNAL FOOT

FOOT N°687 DU 12 FEVRIER 2026

## FMI - MISE A JOUR

**Merci de procéder, si ce n'est pas déjà fait, à la mise à jour de l'application de vos tablettes.** La dernière mise à jour a eu lieu le mardi 20 janvier 2026 avec la version 5.0.13.

Un guide d'aide pour installer la nouvelle version de la WebApp FMI est disponible sur le site du District.

Il est nécessaire de bien désinstaller complètement l'ancienne WebApp FMI, puis de retourner sur le site <https://fmi-core.fff.fr/> pour la réinstaller afin d'avoir la nouvelle version.



## DEMANDE DE MEDAILLES



Les dates de clôture des demandes de médailles pour la saison en cours :

Ligue - 28/02/2026

District - 30/04/2026

## SOMMAIRE

DISCIPLINE P.04

APPEL P.07

TECHNIQUE P.08

FUTSAL P.09

**PERMANENCE  
TÉLÉPHONIQUE  
LE WEEK-END**  
**07.70.03.84.75**

# LES BONNES PRATIQUES

## SUIVRE L'ACTUALITÉ DU DISTRICT

Toutes les informations importantes paraissent dans le Journal Foot, chaque jeudi sur le site du District, c'est aussi le jeudi que paraissent les décisions disciplinaires et administratives.

## COORDONNÉES DES ARBITRES

En application des nouvelles dispositions réglementaires, l'annuaire des arbitres est consultable sur FootClubs. Organisation > Centre de gestion > District Haute Savoie - Pays de Gex (cliquer sur le petit « 1 » à droite).

## FMI (FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE)

La préparation des matchs doit être faite en semaine via l'interface web donc depuis un pc et non la tablette (directives de la FFF).

### Forfait, match remis ou reporté - FMI obligatoire

Il incombe au club recevant, même si c'est votre adversaire qui fait forfait, de prévenir l'arbitre et de faire la FMI.

### Sauf si forfait le vendredi avant 12h = Pas besoin de faire la FMI

Un mail de la boîte officielle suffit.

Transmission des feuilles de matchs (si FMI NON FAITE)

- Seniors - Seniors F - U20 - U17 - U15 - U18F - U15F - U13 : Feuille de match papier + constat d'échec FMI + Capture d'écran de l'incident à envoyer sur la boîte mail district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr pour justifier la non-utilisation.
- Foot des enfants (U9 - U7) : Feuilles de plateaux à envoyer sur la boîte mail dédiée (comme indiqué dans le document « Football des Enfants » et sur le livret des éducateurs > footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr (ne pas mettre en copie le District, ni Sandrine Janssoone).
- Foot des enfants (U11) : Uniquement via le FAL.

## DEMANDES DE MODIFICATIONS DE MATCHS

Toutes vos demandes doivent être faites dès que possible, le club adverse doit répondre au plus tard le week-end précédent la rencontre, ensuite la Commission homologue ou non ces demandes les lundis précédents les rencontres.

Les leviers de rideau sont gérés le lundi précédent la rencontre.

En cas de changement(s) hors délai injustifié(s), le club demandeur sera amendé par la Commission Compétitions.



# ORGANISATION DES TOURNOIS

Concernant les tournois, les déclarations doivent se faire via le lien suivant :

<https://forms.gle/ECpT2X4munQKQyWq6>

## Conditions à respecter :

### Générales :

- Clubs participants obligatoirement affiliés à une Fédération
- Se conformer aux règles fédérales liées à la pratique
- Tournois internationaux = déclaration Ligue
- Tous les participants doivent être titulaires d'une licence FFF
- Tournoi non déclaré = sanction financière

### U7/U9 :

- Pas de classements
- Faire attention au temps d'attente
- Pas de matchs éliminatoires
- Toutes les équipes doivent faire le même nombre de matchs

### U11/U13 :

- Faire attention au temps d'attente
- Toutes les équipes doivent faire le même nombre de matchs

### U15/U17/U19/Senior/Senior féminine :

- Faire attention au temps d'attente

### Tournoi Futsal :

- Faire attention au temps d'attente
- Il est déconseillé d'inviter plus de 16 équipes par terrain

*En cas de non respect des conditions, le club engagera inévitablement sa responsabilité.*



# COMMISSION DE DISCIPLINE

Président de séance : Bernard CHENEVAL.  
Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO.  
Membre présent : Pierre BERNARD.

Réunion du lundi 9 février 2026

Publié le jeudi 12 février 2026

## IMPORTANT

Toute personne sanctionnée (joueur, éducateur ou dirigeant) est tenue de nous faire parvenir un rapport détaillé dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€. Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

- Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.
- Si l'infraction revêt un caractère public, lequel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

Vous avez la possibilité de consulter l'intégralité du dossier disciplinaire au siège du District à Ville La Grand selon nos horaires d'ouverture.

Tout élément (vidéo, rapport, audio etc.) doit être transmis 72h avant l'audition, passé ce délai aucun nouvel élément n'est pris en compte.

## CONVOCATIONS CONFRONTATIONS

### **ENT. ST JEOIRE LA TOUR :**

Sont convoqués le lundi 2 mars 2026 à 18h30  
STAROPOLI Arnaud, président  
CESBRON David, supporter

### **ES CERNEX :**

Est convoqué le lundi 2 mars 2026 à 19h00  
THOMASSON Luc, président

**Dossier N°684/52889-1**

**Match n° 53767768 - Seniors D4 Poule E - du 14/12/2025**

**AS VIUZ EN SALLAZ - ES FILLINGES**

Sont convoqués le lundi 2 mars 2026 à 19h30

**L'arbitre :**

MULLIER Kevin

**Le délégué officiel :**

DUPRE Emmanuel

**AS VIUZ EN SALLAZ :**

Le Président ou son représentant

SALHI Oualid, éducateur

HALOUA BOUKHRIS Soufiane, joueur N°4

ATTAFI Zouhir, joueur N°7

MOSTEFA SIDE LARBI Belkacem, joueur N°12

**CONVOCATIONS AUDITIONS**

**Dossier N°20-681/51835-1**

**Match n° 53760824 - Seniors D1 - du 29/11/2025**

**US ARGONAY - FC BALLAISON**

Sont convoqués le lundi 16 février 2026 à 18h30

**L'arbitre :**

PTASIK Frédéric

Les arbitres assistants :

ANSELME Erwan

DEMIAUX Emmanuel

**US ARGONAY :**

Le Président ou son représentant

MARTINEZ GONZALEZ José, délégué

BARMASSE Yannick, éducateur

MARTINEZ Nicolas, joueur n°5

**FC BALLAISON :**

Le Président ou son représentant

ABRIAL Michael, éducateur

PERRIN Lilian, joueur n°4

**Dossier N°22-681/15122025**

**FESTIVAL U13 du 6/12/2025 à CRAN GEVIER**

**CRAN OLYMPIQUE - FC LA FILIERE**

Sont convoqués le lundi 16 février 2026 à 19h30

**CRAN OLYMPIQUE :**

Le Président ou son représentant  
NZISSI BAMBI Gabin, responsable U13

**FC LA FILIERE :**

Le Président ou son représentant  
YAVUZ Charlotte, vice-présidente  
MANDEREAU Clément, responsable U13

---

**Dossier N°19-682/52761-1**

**Match n° 53767019 - Seniors D4 Poule B - du 30/11/2025**

**ES CHILLY III - FOOT SUD 74**

Sont convoqués le lundi 23 février 2026 à 19h30

**L'arbitre :**

SOARES Bruno

**ES CHILLY :**

Le Président ou son représentant  
LESSIR Michael, arbitre assistant  
BRIFFAZ Alexis, délégué  
PLESSIS Mikael, éducateur

**FOOT SUD 74 :**

Le Président ou son représentant  
DIAS Patrick, arbitre assistant  
SOLTERMANN Florian, éducateur  
SANDRAZ Joël, dirigeant

---

**Dossier N°18-682/58464-1**

**Match n° 55087429 - U17 D3 Poule A - du 06/12/2025**

**CSA POISY II - US ARGONAY**

Sont convoqués le lundi 23 février 2026 à 18h30

**L'arbitre :**

CARPENTIER Nathan (CSA POISY) accompagné de son tuteur légal  
M'BENGUE Cheikh arbitre officiel du district présent au moment des faits

**CSA POISY :**

Le Président ou son représentant  
BAH Amadou, arbitre assistant accompagné de son tuteur légal  
POLO Mickael, éducateur

**US ARGONAY :**

Le Président ou son représentant  
VANDELLE Marceau, arbitre assistant accompagné de son tuteur légal  
HAMLICHE Zakaria, joueur n°1 accompagné de son tuteur légal  
AHMETOVIC Elder, joueur n°9 accompagné de son tuteur légal  
HASE Guerlain, joueur n°11 accompagné de son tuteur légal  
VICENTE Erwan, éducateur

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Le Président, Denis Allard, les membres du Comité de Direction, les membres des Commissions et le personnel présentent à Jean-Paul DREVault et ses proches leurs sincères condoléances suite au décès de sa belle-mère.

## COMMISSION D'APPEL

Président : M. PERRISSIN Christian

Secrétaire : Mme GALLAY Pascale

### CONVOCATIONS

#### DOSSIER D'APPEL N°18 2025/2026:

**Appel du club du FC GAVOT et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission de l'Arbitrage.**

Ce dossier sera étudié le jeudi 26 février 2026 à 18h15 au siège du District.

#### Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de l'Arbitrage ou son représentant.

#### FC GAVOT :

Le Président ou son représentant

#### L'arbitre :

ROBIN DOGU Edwin

---

#### DOSSIER D'APPEL N°19 2025/2026:

**Appel du club du CS VEIGY et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission de l'Arbitrage.**

Ce dossier sera étudié le jeudi 26 février 2026 à 19h00 au siège du District.

#### Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de l'Arbitrage ou son représentant.

#### CS VEIGY :

Le Président ou son représentant

#### L'arbitre :

OUADOURI Luca

La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 190 des Règlements de la FFF.

Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours ou moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.

Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance. Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci. Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les événements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé. Toute absence signalée moins de 48h avant l'audition entraîne automatiquement la prise en charge des frais.

# COMMISSION TECHNIQUE

## DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

### FOOTBALL DES ENFANTS

#### PLATEAUX

##### **U7 - U9 - U11**

Reprise des plateaux u9 et u11 samedi 28 février et u7 samedi 7 mars

Les calendriers seront disponibles au plus tard le lundi 23 février en journée

##### **PLATEAU FEMININ FOOT à 4 & FOOT à 5**

Prochain plateau samedi 28 février 2026

#### JOURNÉE NATIONALE DES U7

Elle aura lieu samedi 30 mai 2026 à Rumilly

### FESTIVAL U13

Le 2nd tour féminin et le 3ème tour masculin auront lieu le **samedi 28 février**

Les poules sont disponibles sur le FAL (**Footclubs** et sur le **site** du District en rubrique « Epreuves » puis « Foot Animation Loisirs »)

Les documents sont également disponibles sur le FAL pour les clubs organisateurs.

Le règlement est disponible pour tous sur le site du District (rubrique « Pratique > Festival u13 »)

#### Début des rencontres à **13h30**

Les clubs organisateurs doivent entrer les résultats sur le FAL au plus tard le **mardi 3 mars** (attention, ne rentrer les défis que si l y a match nul sur la rencontre)

Les finales départementales auront lieu le **samedi 28 mars 2026 à Cluses** (date de repli samedi 11 avril)

# COMMISSION FUTSAL

## CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE - HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX - ISERE

### Pour rappel

Poule C : AS THONON, CBF 74 2, FUTSAL LAC ANNECY 2, US CHARTREUSE GUIERS et FUTSAL BOURGET UNITED

Procédure règlement des arbitres pour les clubs Savoyards et Hauts Savoyards :

2 arbitres désignés par la CDA de Haute Savoie que vous réglez le jour du match. Vous récupérez les 2 feuilles de frais et vous les scannez ou vous les faites parvenir au District 74 qui vous remboursera la moitié de la totalité de la somme. L'opération de remboursement des clubs sera effectuée à un rythme qui reste à définir. Vraisemblablement en 4 fois pour une saison.

### CHAMPIONNAT INTER DISTRICT

*Les calendriers sont en ligne.*

Poule Haute sur le site du District de l'ISERE

Correspondant du District 38 : M CARRETERO Christophe 06 99 88 64 01

[Carretero.c70@gmail.com](mailto:Carretero.c70@gmail.com)

Poule Basse sur le site du District de la SAVOIE

**ATTENTION : Rencontre du Vendredi 13 Février 2026 FLAC 2 contre CBF 74 2 est reportée  
(Coupe pour FLAC 2)**

### COUPE

**Concernant la coupe de Savoie Futsal, ou nos clubs 74 sont inscrits, tous les renseignements (dates, règlements, conditions de participation, etc....) sont consultables toutes les semaines sur le PV de la Savoie.**

Tirage Demi-Finales se jouent entre le 3 Février et le 15 Février 2026

A S THONON contre FLAC 2

Dimanche 15 Février 2026 Gymnase du GENEVRAY - THONON LES BAINS à 20H00

US CHARTREUSE contre AFRO 2

Mercredi 11 Février 2026 Gymnase de St LAURENT DU PONT à 21H00

**Les vainqueurs en Finale à LA ROCHELLE le 22 Février 2026**

**Gymnase de la SEYTAZ à VALGELON LA ROCHELLE**

**Finale seniors masculins: 18H30 (2 x 25 Minutes)**